



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 87953

Texte de la question

M. Bernard Perrut attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport « Quelle France dans 10 ans ? », publié en 2014 par France Stratégie, qui fixe un objectif ambitieux de réduction de la part des adultes en situation d'illettrisme : diviser par deux cette proportion d'ici à dix ans. Il souhaite connaître les engagements du Gouvernement qui passent par l'affirmation d'un droit réel d'accès, pour chaque individu, à un socle minimum de compétences de base, et par un ensemble d'actions de prévention et d'accompagnement. Il souhaite aussi connaître quels sont les moyens supplémentaires qui vont être dégagés pour lutter contre l'illettrisme.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87953

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 septembre 2015](#), page 6777

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)